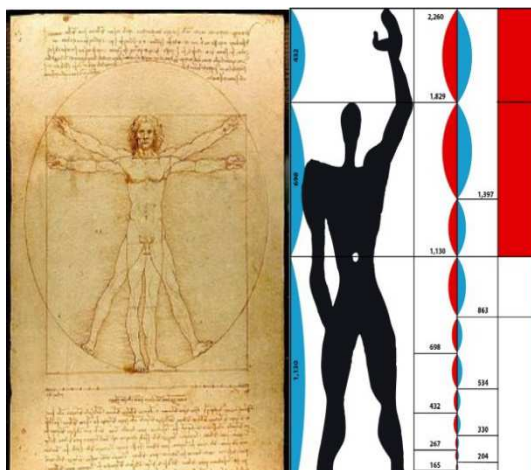


La gouvernance par les nombres est-elle la fin de l'histoire de la statistique ?

Jacky Fayolle
Insee



STATEC
Luxembourg



LUXEMBOURG
STATISTICAL
SOCIETY

20 octobre 2016

Jacky
Fayolle



L'aboutissement de « l'harmonie par le calcul » ?

■ Le couplage de la modélisation statistique et de l'algorithme

- *“Auparavant, la société s'appuyait sur des textes de lois ; aujourd'hui, de fait, elle s'appuie sur des lois ainsi que sur des algorithmes définis par des multinationales omniprésentes”¹*

■ La thèse critique d'Alain Supiot²:

du gouvernement par les lois à la gouvernance par les nombres:

- *L'évaluation normative par des indicateurs statistiques automatise la transformation des informations en performances et substitue la programmation à la délibération et à la décision démocratiques*
- *La normalité statistique prend le dessus sur la légalité juridique comme prescription de la norme et fondement de l'ordre social*

■ L'exercice réflexif et ouvert de la pratique statistique: antidote aux abus de la gouvernance par les nombres

1. Stéphane Grumbach, Inria, *Guide du Big Data 2015-2016*

2. Alain Supiot, *La gouvernance par les nombres. Cours au collège de France*, Fayard, 2015

La longue marche de l'Etat de droit, entre défaillances et résilience

■ Les histoires croisées de l'Etat et de la statistique:

- *La statistique, à la fois outil cognitif de preuve argumentaire (description, analyse) et outil politique de justification des décisions publiques (prescription normative)*
- *La statistique exerce un effet de révélation des faits sociaux qu'elle mesure et les constitue en objet des politiques publiques, d'abord dans un cadre national sous-jacent aux catégories statistiques*
- *Cette histoire duale interagit avec celle des figures de l'Etat: Etat ingénieur, socialiste, libéral, providence, keynésien, néo-libéral...*
- *"l'Etat 'statistique' a implicitement intégré les idées de Quételet sur l'homme moyen, de Durkheim sur les faits sociaux distincts des faits individuels, de Keynes sur la spécificité des dynamiques macroéconomiques " ¹*

■ Loi et nombre : proie et prédateur ?

- *L'usage normatif des nombres grandit au fil du temps : rendre compte, administrer, juger, légiférer, évaluer...*
- *La rationalité utilitaire et calculatoire agrège, par la planification ou le marché, les intérêts particuliers et prétend dominer la loi comme fondement de l'ordre*

1. Alain Desrosières, *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique I*, Mines Paris Tech, Les Presses, 2008

Les incarnations protéiformes de la gouvernance par les nombres (1)

■ L'Etat constructiviste, façon soviétique

- *Asservissement du droit, dépérissement final de la statistique*
- *La confusion organisée entre les fonctions de connaissance et de contrôle aboutit au discrédit de l'activité statistique*
- *Morale: la préséance du Droit indispensable pour la crédibilité statistique*

■ Une dystopie "cousine", car la tension entre l'utilitarisme politique et le positivisme statistique hante toutes les sociétés industrielles

- *« La centralisation de la statistique a mis fin au parallélisme qui s'était établie entre l'activité des services statistiques d'État et celles des ministères et des administrations dans le rassemblement des informations et leur traitement... Par centralisation, il faut entendre la communication directe par les entreprises et les chantiers de toutes les informations propres aux services statistiques locaux, selon des programmes unifiés... Il fallait au premier chef centraliser mieux encore la comptabilité économique, renforcer la discipline des entreprises quant à la présentation de leurs relevés, accélérer les cadences de la transmission et de l'élaboration des données, réduire les délais de présentation des statistiques synthétiques aux nouveaux ministères sectoriels »¹*

1. A. Ejov, *La statistique soviétique*, Editions du Progrès, Moscou, 1967.

Les incarnations protéiformes de la gouvernance par les nombres (2)

■ L'Etat providence "philadelphien"

- *Une technocratie du nombre inspirée par l'esprit de Philadelphie*
- *La développement de la statistique publique orienté par "l'ardente obligation" de la planification indicative*
 - *Dans le cas français, « vers 1960, avec la planification, les statistiques se mettent au service du Plan et des politiques économiques »¹*
 - *La soif de données des comptables nationaux et des modélisateurs tire le développement des enquêtes et sources statistiques*
- *Humanisation de la loi des grands nombres ou massification des modes de vie?*
 - *« les progrès de la quantification sont allés de pair avec le projet d'un droit uniforme et universel »²*
 - *Ex: la loi des grands nombres est mobilisée pour équilibrer les régimes assurantiels et obligatoires de protection sociale*
 - *Montée en puissance et silences de la comptabilité nationale*

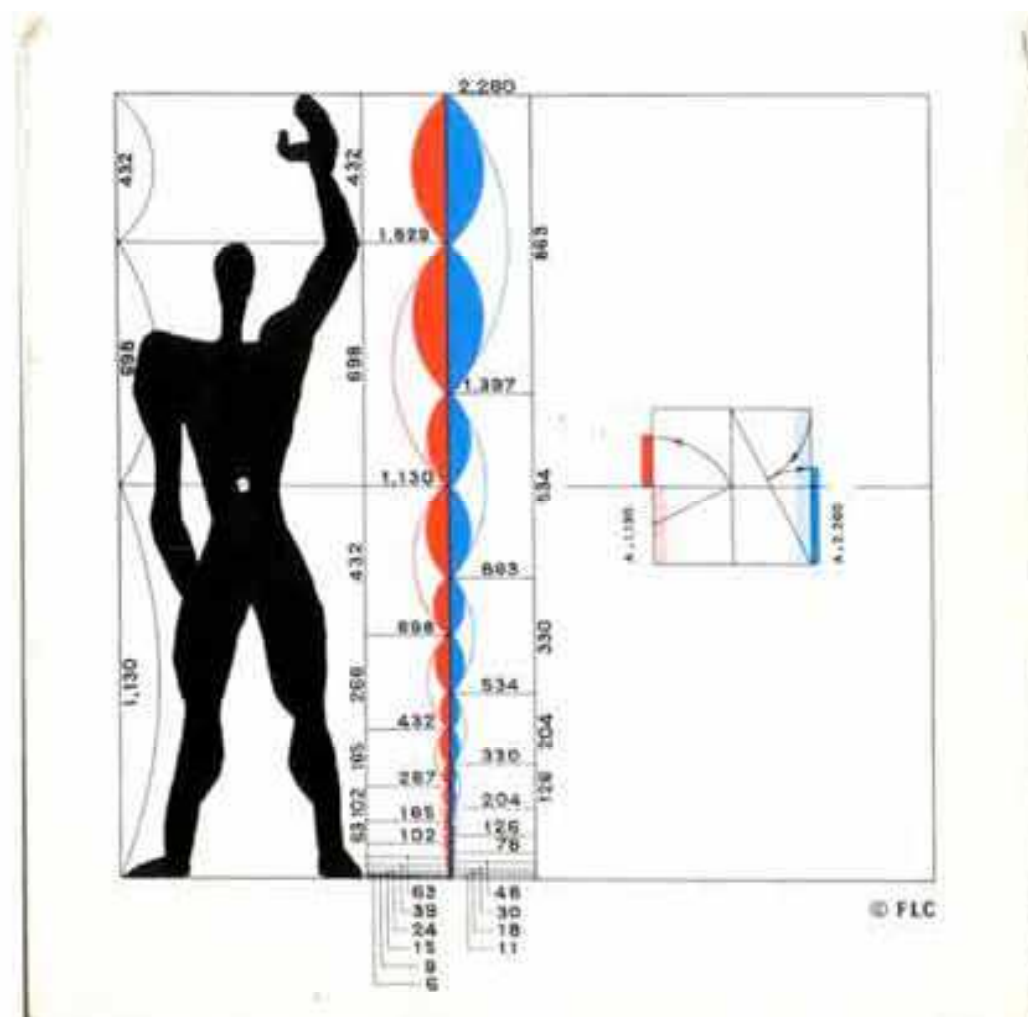
1. <http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/default.asp?page=connaitre/histoire-insee.htm>

2. A. Supiot, *La gouvernance par les nombres*, Fayard, 2015, p.153

Intermède: le Modulor de Le Corbusier, l'homme nouveau ou moyen de la modernité ?

LE MODULOR
 ESSAI
 SUR
 UNE MESURE HARMONIQUE
 A
 L'ECHELLE HUMAINE
 APPLICABLE
 UNIVERSELLEMENT
 A
 L'ARCHITECTURE
 ET A
 LA MÉCANIQUE

LE CORBUSIER



Légende : Le Modulor, notion inventée par Le Corbusier en 1945, est une silhouette humaine standardisée servant à concevoir la structure et la taille des unités d'habitation. Elle devait permettre, selon lui, un confort maximal dans les relations entre l'Homme et son espace vital. "Modulor" est un mot-valise composé sur "module" et "nombre d'or" car les proportions fixées par le modulor sont directement liées au nombre d'or.

Jacky

Fayolle



Les incarnations protéiformes de la gouvernance par les nombres (3)

■ “L’anarcho-capitalisme ultra-libéral” :

- *Le marché des lois les dévalorise par rapport aux contrats privés*
- *La gouvernance par les nombres diffuse dans le management privé et public*
 - *Organisation algorithmique et programmée du travail*
 - *Fétichisme généralisé des indicateurs quantifiés pour juger des performances individuelles comme des politiques publiques*
 - *Expérimentation et évaluation quantitatives des politiques actives du marché du travail et de lutte contre la pauvreté*
 - *Notation des réputations*
 - *Etc...*
- *« La dépossession de soi à laquelle conduit la gouvernance par les nombres concerne aussi bien les peuples que les individus et les entreprises »¹*

1. A. Supiot, *La gouvernance par les nombres*, Fayard, 2015, p.260

Un concept total, une pente fatale ?

■ Des énoncés sans recours sur l'opacité de la statistique ¹ :

- *La gouvernance par les nombres plonge dirigeants et dirigés dans “ une représentation chiffrée du monde déconnectée de l'expérience ”*
- *la qualification statistique “ s'opère dans l'ombre et n'est pas soumise à des règles procédurales comparables à celles de la qualification juridique ”*
- *“ La statistique élabore des énoncés qui échappent à la réflexivité du langage et acquièrent par là même une puissance dogmatique particulière ”*
- *“ Pour être légitime en matière de sciences sociales, la quantification doit être limitée à ce qui peut être exactement dénombré et ne jamais s'autoriser des modélisations qui extrapolent des lois générales à partir de mesures partielles d'ensemble de faits hétérogènes ”*

1. A. Supiot, *La gouvernance ...*, respectivement aux pp. 246, 140, 141, 155

Les ressources des statisticiens face aux impasses de la gouvernance par les nombres

■ Des pratiques statistiques plus ouvertes et pluralistes

- *La qualification statistique s'est ouverte à la délibération démocratique et prend en compte la prégnance des catégories juridiques*
- *Le nombre et le calcul n'épuisent pas la gamme des techniques statistiques: enquêtes et sondages, mesures, analyse des données, tests économétriques...*
- *L'usage de ces techniques est dense en controverses sur la mesure des faits et le test des hypothèses: pluralisme des pratiques statistiques*

■ Une statistique plus réflexive et moins régaliennne

- *Tradition moderne de réflexivité lucide des statisticiens : il ne suffit pas que le fait soit chiffré pour être établi*
- *Le statisticien choisit, en amont, les unités à observer et les nomenclatures qui les classent, et en aval, les modes d'analyse des phénomènes mesurés: poids de l'histoire, des conventions, des modes sur ces choix*
- *Une émancipation de la statistique publique à l'égard de l'arbitraire régalien, gouvernée par un corpus de règles nationales et européennes*

Encore trop d'économistes désinvoltés avec les « données »

■ “L’information” au cœur de la réflexion économique contemporaine

- *L’information, et son usage stratégique par les agents, sont le nerf du jeu (parfois de la guerre) économique ¹*
- *Sans modèle à tester apporté par le théoricien, les données sont jugées informes et « ne révèlent pas grand-chose d’utilisable pour la politique économique » ²*
- *Peu d’examen de la production, du sens et de la pertinence des données utilisées, comme si elles étaient une manne, rare ou abondante, mais informe tombant du ciel*

■ Eclairer résolument l’impact de la nature des données sur les raisonnements économiques

- *...notamment en matière de comparaisons internationales, lorsqu’une notion économique et sociale apparemment harmonisée ne l’est pas si l’on compare sérieusement les chaînes de production statistique*
- *Responsabilité conjointe des statisticiens, pour informer sur la portée des chiffres, et des économistes, pour réfléchir à leur usage pertinent*

1.C’est le fil rouge de l’ouvrage *Economie du bien commun*, Jean Tirole, PUF, 2016

2.Jean Tirole, op.cit.

Ne pas tout mettre sur le dos des nombres

■ ***La gouvernance par programmation technocratique recouvre ou masque des conflits politiques sous-jacents***

■ ***Ex: politiques de santé***

- ***Tension entre l'épidémiologie statistique pour standardiser les traitements et l'attention médicale à la singularité des cas personnels***
- ***Recours aux techniques statistiques neutralisant les « effets fixes » individuels pour identifier des causalités générales (« toutes choses égales par ailleurs »)***
- ***« La statistique, devenue l'outil principal de la recherche clinique, permet la modélisation de l'incertitude, en aucun cas son élimination »¹***
- ***Sans solide armature épistémologique et éthique, l'« Evidence-Based Medicine » peut déshumaniser la relation entre soignant et soigné mais l'usage discriminant de données individuelles tue la solidarité assurantielle***

■ ***L'appropriation critique et pluraliste de l'information statistique contribue à la délibération démocratique sur ces enjeux éthiques et politiques***

1. Elie Azria, *L'humain face à la standardisation du soin médical*, 26 juin 2012
<http://www.laviedesidees.fr/L-humain-face-a-la-standardisation-du-soin-medical.html>

Vers une nouvelle alliance du juriste et du statisticien ?

■ Des maximes à partager ¹ :

- *“ La gouvernance par les nombres confère un pouvoir immense à ceux qui concourent à leur fabrication, dès lors que cette fabrication est conçue comme relevant d’un savoir technique échappant à tout débat contradictoire ”*
- *“ Le bon usage de la quantification suppose un sens de la mesure, que le droit peut contribuer à maintenir ou à restaurer, en imposant le respect du principe du contradictoire dans l’élaboration et l’interprétation des nombres affectés d’une force normative ”*

■ **Big et open data** incitent au travail conjoint des juristes et des statisticiens:

- *Le couplage de la modélisation statistique et du raisonnement algorithmique peut enfermer les individus dans des bouclages aliénants tout en paraissant les délivrer des catégories pré-établies par les statisticiens*
- **Contre-tendances:**
 - *Garanties législatives et techniques (protection des données individuelles)*
 - *Ouverture des données publiques et coproduction de services avec les usagers*

1. A. Supiot, *La gouvernance ...*, respectivement aux pp. 240 et 412.